

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

Travail - Démocratie - Paix

MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFF. ADM. ET JURIDIQUES

DIVISION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

DU PERSONNEL ET MATERIEL

DECRET N° 75/258
du 21/5/75 portant nomination de Monsieur
LONGANGUE André Marie en qualité de 3^e Secrétaire d'Ambassade à Kinshasa (République du ZAIRE)

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan

Vu la Constitution du 24 Juin 1973 ;

Vu l'Ordonnance n° 64-6 du 15 Février 1964 portant loi organique sur les conditions de nomination ;

Vu le décret n° 61-143 du 27 Juin 1961 portant statut commun des cadres du personnel diplomatique et consulaire de la République Populaire du Congo ;

Vu le décret n° 66/92 du 2 Mars 1966 portant organisation du Ministère des Affaires Etrangères ;

Vu le décret n° 67/116/ETR/SG/DAAJ/DAGPM du 16 Mai 1967 fixant le régime des rémunérations des cadres diplomatiques et consulaires de la République Populaire du Congo ;

Vu le décret n° 67/102 du 6 Mai 1967 portant réorganisation des structures des Ambassades de la République Populaire du Congo à l'Etranger ;

Vu le décret n° 75/20 du 8 Janvier 1975 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan ;

Vu le décret n° 75/21 du 9 Janvier 1975 fixant la composition du Gouvernement de la République Populaire du Congo ;

DECRET

Article 1er : Monsieur LONGANGUE André Marie en service à Brazzaville est nommé 3^e Secrétaire d'Ambassade à l'Ambassade de la République Populaire du Congo à Kinshasa (République du ZAIRE)

Article 2 : Les Ministres des Affaires Etrangères, du Travail et des Finances sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent décret qui prendra effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé à Kinshasa, sera enregistré publié au Journal de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera. /

.../...

Brazzaville, le 21 Mai 1975

Par le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement, Ministre du Plan

Le Ministre des Affaires Etrangères

David Charles GANAO

H. Lope S.

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale, Chargé de
l'industrie

A. DENGUE T.

Pour Le Ministre des Finances
le Ministre du Commerce,

A. POATY

Ampliations :

JORPC	1
PRESIDENCE DE LA REP.....	1
RELATIONS EXT.....	1
CAD/PM	2
AFF/ETR	4
SGCM/DC	2
MINIDEFENSE	2
ETAT MAJOR GENERAL	2
DGT	2
DF	2
CF	1
AMBACOBRAZZA KINSHASA	2
INTERESSE	1
DOSSIER	3